



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du mardi 10 juin 2014

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 2.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 22h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSÉ, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN (à partir du 1.2.1), M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET, M. Daniel HUOT (jusqu'au 1.2.3), M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 1.1.2)

Etaient absents : M. Jean-Paul MICHAUD, M. François LOPEZ, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT

Secrétaire de séance : Mme Karima ROCHDI

Procurations de vote :

Mandants : F. LOPEZ, D. HUOT (à partir du 3.1), P. DUCHEZEAU (jusqu'au 1.2.3), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.2.1), P. CONTOZ (à partir du 1.2.1)

Mandataires : F. PRESSE, C. BARTHELET (à partir du 3.1), D. HUOT (jusqu'au 1.2.3), Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), JY. PRALON (à partir du 1.2.1)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Opération cœur d'artisan 2014

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2014 et PPIF 2014-2018	Montant prévu au BP 2014 : 406 975 € (enveloppe)
Stratégie de développement économique (Fonctionnement)	Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :

Le présent rapport porte sur la demande de subvention, à hauteur de 5 000 € de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs pour son opération de communication intitulée « cœur d'artisan » qui s'est déroulée du 10 au 23 mars 2014 et dont l'objet est de valoriser le savoir-faire artisanal pour inciter à consommer local.

I. Opération « cœur d'artisan »

La chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs a préparé la quatrième édition de l'opération « cœur d'artisan » qui s'est déroulée du 10 au 23 mars 2014 et a touché environ 400 artisans de quatre secteurs représentatifs : l'alimentation, le bâtiment, la production et les services.

L'objectif de la manifestation est double :

- aider les artisans à se faire connaître pour un coût réduit, principalement parce que l'artisan est détenteur d'un savoir-faire recherché et reconnu mais qu'il ne sait pas le faire connaître,
- inciter le grand public à consommer chez les fabricants locaux.

Il s'agit donc d'instituer une rencontre et un échange entre clients et fabricants grâce à la création d'un concept événementiel original.

I. L'organisation de l'Opération « cœur d'artisan »

Au cours d'une première phase, les artisans sont sollicités pour figurer dans un programme (supplément de 32 pages) paru le dimanche 9 mars 2014 dans l'Est Républicain.

En appui de ce programme, une grande campagne de communication est organisée se déclinant ainsi :

- Affichage 4 x 3,
- Kit distribué aux artisans pour décoration de leur vitrine ou de leur stand s'ils décident d'organiser un mini-salon en collectif, cartons d'invitation pour fournisseurs et clients,
- Sacs pour croissants et programmes distribués chez les boulangers,
- 40 000 sets de tables, au couleur de l'évènement livrés dans les restaurants.

Les artisans ont la possibilité de faire gagner des cadeaux et les artisans de Besançon ont pu également faire jouer leurs clients pour que l'un d'entre eux gagne une journée de rêve à Besançon grâce à une tombola collective qui permettait d'offrir à celui-ci : coiffure, soins esthétiques, restaurant, composition florale, traiteur à domicile, viennoiserie...

10 regroupements géographiques ou thématiques (mini-salons) étaient également prévus ainsi que deux manifestations :

- Regroupement d'artisans prévu pour la première fois, dans la ZI du Noret à Mamirolle. Plusieurs entreprises artisanales ont ouvert leurs ateliers à d'autres confrères pour une exposition collective en partenariat le week-end du 15 et 16 mars 2014.
- Show des créateurs au Kursaal le 22 mars 2014.

Un spectacle différent du Show a été proposé avec pour objectif de soutenir les jeunes créateurs de même que valoriser l'Artisanat et les talents comtois. Un concert spectacle de jeunes créateurs s'est tenu le jeudi 3 avril 2014 à la Rodia en clôture de l'opération Cœur d'Artisan.

Organisé par des jeunes pour des jeunes, ce spectacle inédit associait les créations artistiques et les musiques actuelles en partenariat avec l'association du Citron Vert.

III. Le financement de l'opération « Cœur d'Artisan »

Le budget de cette cinquième édition est de l'ordre de 145 000 €, financés en partie par les artisans prenant part à l'opération et par les fonds propres de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Des partenaires privés et institutionnels apportent également leur soutien financier à cette opération, dont le budget prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses prévisionnelles		Ressources prévisionnelles	
Journées de Rêve	10.000 €	C.R. Franche-Comté	19.000 €
Frais de salons/défilés	5.000 €	C.G. 25	7.000 €
Kit de communication	17.000 €	Ville de Besançon	7.500 €
Plan de Communication	35.000 €	Grand Besançon	5.000 €
Frais de Concert Jeunes Créateurs - La RODIA	5.000 €	Pays Montbéliard Agglo	5.000 €
Organisation CMA25	73.000 €	Ville de Morteau	2.000 €
		Ville d'Ornans	2.500 €
		Partenaires privés	22.000 €
		Artisans	25.000 €
		Autofinancement	50.000 €
TOTAL (en € TTC)	145 000 €	TOTAL (en € TTC)	145 000 €

Il est donc proposé de répondre favorablement à la demande de subvention de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le versement d'un soutien financier à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour son opération « cœur d'artisan » à hauteur de 5 000 € pour l'édition 2014.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 18 JUIN 2014